

« SADE OU LA POLITIQUE DANS LE BOUDOIR :  
DE LA SEXUALISATION DE LA POLITIQUE A LA  
POLITISATION DE LA SEXUALITE »

Jun-Wei LAI \*

**Sommaire**

1. L'anarchie sexuelle et sexualisée
  - 1-1. La loi impérative du désir
  - 1-2. Le despotisme des passions du libertinage
2. L'utopie à la dérive
  - 2-1. Le meurtre
  - 2-2. Les crimes moraux

---

\* Docteur ès lettres, Université de Paris IV-Sorbonne.

## Abstract

This article aims to explore the relationship between politics and sex in Marquis de Sade's political philosophy. He tried ironically to reduce the complicated political questions into pure sexual relation. Unlike Rousseau or Montesquieu who have written serious work on political philosophy, Sade's discussions are found in his literature works. 'La Philosophie dans le Boudoir' is the most famous one. For Marquis de Sade, 'sex' is one form of politics. From the starting point of 'sexual' liberation, 'anarchism' and 'despotism' are political forms he praised effortlessly. The special point of his political views are, first of all, under the premise of the legitimation of 'sex', he justified all crimes thus committed. Even the unpardonable 'murder' fits in the natural law, because Sade's natural view is destructive, and negative. After justifying all crimes and the necessity of 'crimes', there would not be any 'crimes' left in the world. Secondly, there is a tendency of 'analogy' in his works, he compared libertine (libertin) to the political dictator, they both reificate (chosifier) people (objects of lewd) and then dominate them as slaves. Sexual relationship is like politics, there are qualities of dominator/dominated in both of them. Therefore, there are two kinds of despotism, public despotism (despotisme public) and private despotism (despotisme privé). The latter could be seen as a form of 'sadism'. This article is going to analyze Marquis de Sade's 'sexually' based political philosophy from two angles, the 'sexualized' anarchism and the 'frantic' utopian.

**Key word :** Anarchism, Crime, Desire, Despotism, Erotism, Politicization, Sadism, Sexualization

## Introduction

Il serait paradoxal de lier le *boudoir* où règne l'érotisme à la philosophie politique qui aurait dû être discutée dans le *salon* des dames nobles au siècle des Lumières : l'un est secret et privé, l'autre, ouvert et public. Il serait d'autant plus frappant de constater que dans l'œuvre de Sade la politique et la sexualité s'enchaînent et se poursuivent. Le titre d'un roman tel que *La Philosophie dans le boudoir* est lui-même parodique et ironique.

La mise en lumière de la pensée politique du marquis pose d'emblée des problèmes, car les oscillations du pendule critique nous empêchent de voir de près quelle est sa vraie pensée politique. Si nous considérons comme vraie la formule remarquable de Gilles Deleuze : « Il y a chez Sade une profonde pensée politique »<sup>1</sup>, il sera d'autant plus intéressant de l'opposer aux exégèses contemporaines qui récusent ce « credo » politique et pour qui il est *apolitique*.<sup>2</sup>

Dans cet article, nous nous proposons d'analyser le rôle particulier de la sexualité dans la pensée politique de Sade ainsi que leur relation intime. Au nom de la Nature, il semble que la seule loi pour le marquis soit la loi impérative du désir. Albert Camus dit : « Il (Sade) fera de la nature une puissance de destruction. La nature, pour lui, c'est le sexe ; sa logique le conduit dans un univers sans loi où le seul maître sera l'énergie démesurée du désir. »<sup>3</sup> A l'en croire, dans quelle mesure la sexualité peut-elle devenir une politique et le gouvernement républicain donne-t-il lieu de s'assimiler au libertin lui-même ? Pour y répondre, la politique du marquis sera examinée dans son rapport avec l'anarchie sexuelle et l'utopie à la dérive.

---

<sup>1</sup> Gilles Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch*, Paris, éd. de Minuit, 1967, p. 70.

<sup>2</sup> Philippe Roger, *Sade. La philosophie dans le pressoir*, Paris, Grasset, 1976, p. 170.

<sup>3</sup> Albert Camus, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, coll. «folio/essais», 1951, p. 60.

## 1. Une anarchie sexuelle et sexualisée

### 1-1. La loi impérative du désir

Sade réclamait vivement une société *institutionnelle*. Cette demande que nous jugeons pourtant *ironique* ne pourra se réaliser que dans une société sexuelle et sexualisée. C'est-à-dire que Sade tend à substituer aux relations individuelles du christianisme le lien de la sexualité, caractérisant l'originalité de sa pensée politique. S'il y a un certain rapport entre la sexualité et l'éthique, il convient de reconnaître que «de sa sexualité il a fait une éthique, cette éthique il l'a manifestée dans une œuvre littéraire ; c'est par ce mouvement réfléchi de sa vie d'adulte que Sade a conquis sa véritable originalité»<sup>4</sup>, remarque Simone de Beauvoir. Gilles Deleuze soutient la même thèse. Il note : «Cette pensée de l'institution, d'un bout à l'autre, est ironique, parce que sexuelle et sexualisée, montée en provocation contre toute tentative contractuelle et légaliste de penser la politique.»<sup>5</sup> La crise de la pensée politique chez Sade se révèle non seulement par le renversement de la loi humaine, mais aussi par l'établissement d'une société institutionnelle comme une communauté du désir s'appuyant sur la sexualité : la politique sadienne est pour ainsi dire sexualisée.

D'ailleurs, dans la conviction que la Nature est un système cohérent et qu'«elle se suffit à elle-même»<sup>6</sup>, aucune loi n'est nécessaire ou utile. Il est d'autant

---

<sup>4</sup> Simone de Beauvoir, *Faut-il brûler Sade ?* Paris, Gallimard, coll. «Idées», 1955, p. 15.

<sup>5</sup> Gilles Deleuze, *op. cit.*, p. 70.

<sup>6</sup> *Justine*, p.168. Dans *Juliette*, Mme Delbène dit : «L'univers est mû par sa propre force, et les lois éternelles de la nature, inhérentes à elle-même, suffisent, sans une cause première, à produire tout ce que nous voyons ; le mouvement perpétuel de la matière explique tout : quel besoin de supposer un moteur à ce qui est toujours en mouvement ? L'univers est un assemblage d'êtres différents qui agissent et réagissent mutuellement et successivement les

plus paradoxal de voir que le marquis veut renverser les lois sociales au nom d'une loi impérative du désir. Il stigmatise avec véhémence toutes les lois insensées qui nuisent aux penchants de la Nature. Il déclare ainsi : «Il n'y a d'extravagante que celle qui, par des principes aussi stupides que barbares, au lieu d'allier prudemment l'un et l'autre, contrarie, par des lois absurdes, tous les penchants de la nature.»<sup>7</sup> Pour lui, la loi impérative du désir se réduit indéniablement à la sexualité, car «l'érection du libertinage en science de l'homme fait de la politique sadienne une dépendance de l'idéologie libertine»<sup>8</sup>, constate Pierre Hartmann. Il va de soi que le marquis envisage de faire du désir sexuel une loi suprême représentant le despotisme privé et rejetant la notion de délit. Il affirme qu'«il n'est point d'homme qui ne veuille être despote quand il bande.»<sup>9</sup> En ce qui concerne la constitution du désir en loi, Pierre Hartmann se contente d'éclairer son rapport avec la notion de délit et de liberté. Il analyse :

«L'érection du désir en loi opère alors ce retournement complet de la notion de délit, et plus avant, de celle de liberté : dans le fantastique code pénal proposé par Dolmancé, ce n'est plus la violence du désir exercé sur autrui qui paraît criminelle, mais la résistance opposée par autrui à la loi du désir. C'est ainsi qu'au sein même de la définition d'une liberté nouvelle resurgit l'inévitable question du despotisme libertin.»<sup>10</sup>

D'après son étude, le crime sadien ne consiste pas dans la violence exercée sur autrui, mais dans la résistance opposée par autrui à la loi du désir. Autrement dit, celui qui résiste à la loi du désir deviendra indiscutablement un criminel. En ce qui

---

uns sur les autres. » (t.VIII, p. 51)

<sup>7</sup> *Juliette*, t.IX, p. 33.

<sup>8</sup> Pierre Hartmann, *Le contrat et la séduction*. Paris, Honoré Champion, 1998, p. 343.

<sup>9</sup> *La Philosophie dans le boudoir*, p. 259.

<sup>10</sup> Pierre Hartmann, *op. cit.*, p. 349.

concerne la relation entre l'établissement du désir en loi et la Nation, l'exclamation de Juliette, après avoir entendu l'explication de Sbrigani sur les mœurs libres de Florence, nous offre une excellente explication : «Heureuse, mille fois heureuse la nation assez sage pour ériger ses passions en lois.»<sup>11</sup> Selon Sade, le pays où les passions sont érigées en lois est absolument un pays voué au développement de l'instinct naturel. Là, les passions n'y sont plus criminelles, ni dangereuses.

De ce qui précède résulte que le romancier entend ériger le désir sexuel en loi comme un despotisme privé. Celui-ci n'illustre pas la liberté recouvrée du désir dans l'ordre des conventions humaines, mais la loi du désir dans le désordre de l'état de nature. C'est-à-dire que la loi du désir signifie le retour au désordre primitif. Sur cette thèse, il est intéressant de citer l'observation de Pierre Macherey : «Ainsi s'est inaugurée la figure paradoxale d'un droit renversant tout droit, fondé sur la seule puissance des passions, dont le désordre est du même coup apparu comme porteur d'un nouvel ordre.»<sup>12</sup> L'originalité de l'institution sadienne consiste ainsi dans la politisation de la sexualité par l'intermédiaire de l'établissement des passions en lois. L'analyse que Simone de Beauvoir fait sur la vie sociale de Sade la ramène au plan érotique. Elle écrit : «La société a dénié à Sade toute liberté clandestine, elle a prétendu socialiser son érotisme : inversement, la vie sociale du marquis se déroulera dorénavant sur un plan érotique.»<sup>13</sup> Il se peut que de ce plan érotique découle la politique de la sexualité.

Précisons que reconnaître *a priori* la loi impérative de la sexualité comme un despotisme privé est une condition préalable pour assurer la souveraineté du despotisme érotique. Naît ainsi la société secrète sadienne où le despotisme privé

---

<sup>11</sup> *Juliette*, t.IX, p. 33.

<sup>12</sup> Pierre Macherey, *A quoi pense la littérature ?* PUF, 1990, pp. 131-132.

<sup>13</sup> Simone de Beauvoir, *op. cit.*, p. 19.

va de pair avec le despotisme public.

### 1-2. Le despotisme des passions du libertinage : la politique de la sexualité

Pour aborder le despotisme privé des passions du libertinage, il faut non seulement ériger ces passions en lois, mais également reconnaître *a priori* la tendance naturelle et irrésistible de toute l'humanité pour le meurtre et le despotisme. Sade rappelle à ses lecteurs dans *La Philosophie dans le boudoir* de ne point confondre « l'absurde despotisme politique avec le très luxurieux despotisme des passions de libertinage. »<sup>14</sup> Quoiqu'il en soit, il paraît que le désir sexuel chez Sade est souvent en liaison par assimilation avec le pouvoir politique. Sur ce point, Pierre Macherey insiste sur le fait qu'« il y a une politique du désir, en rapport avec l'ordre social dont Sade a minutieusement décrit l'institution. »<sup>15</sup> La politique de la sexualité fait donc partie de l'anarchie libre de Sade. Il importe de discerner le sens du despotisme des passions, le terme *despotisme* sert à désigner probablement ce que nous appelons actuellement le *sadisme* dont Maurice Heine refusait l'emploi.<sup>16</sup>

En effet, deux modèles politiques se confondent dans les écrits de Sade : anarchie et despotisme. Ces deux notions apparemment opposées sont conjointement développées par lui dans l'histoire croisée de Justine et de Juliette. Ce qui paraît particulièrement original dans ce contraste, c'est que Sade insère adroitement le despotisme dans l'anarchie : ce n'est pas le despotisme politique

---

<sup>14</sup> *La Philosophie dans le boudoir*, p. 260.

<sup>15</sup> Pierre Macherey, *op. cit.*, p. 132.

<sup>16</sup> Maurice Heine. *Le marquis de Sade*, Gallimard, 1950. Il proteste : « Il semble que ce mot n'ait été forgé qu'à contresens, au bénéfice de la légende erronée d'un Sade sadique et aux dépens du fait historique d'un Sade philosophique, à qui revient l'honneur d'avoir le premier étudié, de manière objective, méthodique et complète, une des grandes forces morales de l'homme. » (pp. 102-103.)

qu'il réclame comme le meilleur régime politique, c'est plutôt le despotisme privé des passions qu'il revendique. La formule saisissante et révélatrice proclamée par Dolmancé décèle à juste titre le rapport étroit du despotisme privé avec le plaisir sexuel et la luxure<sup>17</sup>. Le fameux discours donné par le Duc de Blangis devant ses sujets au château de Silling traduit explicitement le despotisme privé :

« Êtres faibles et enchaînés, uniquement destinés à nos plaisirs, vous ne vous êtes pas flattés, j'espère, que cet empire aussi ridicule qu'absolu que l'on vous laisse dans le monde vous serait accordé dans ces lieux. Mille fois plus soumises que ne le seraient des esclaves, vous ne devez vous attendre qu'à l'humiliation, et l'obéissance doit être la seule vertu dont je vous conseille de faire usage. C'est la seule qui convienne à l'état où vous êtes. [...] Je dois donc vous recommander de l'exactitude de la soumission et une abnégation totale de vous-mêmes pour n'écouter que nos désirs : qu'ils fassent vos uniques lois !»<sup>18</sup>

Si nous modifions la dernière phrase du discours du Duc en «Que nos désirs fassent nos uniques lois !», la férocité et la cruauté des passions du libertinage font immédiatement du despotisme privé la science de l'homme et une école politique. Dans son pamphlet : «Français, encore un effort si vous voulez être républicains», Sade éclaire de nouveau le caractère impératif du despotisme privé qui troublera le gouvernement. Il proclame :

« Aucune passion n'a plus besoin de toute l'extension de la liberté que celle-là, aucune sans doute n'est aussi despotique ; c'est là que l'homme aime à commander, à être obéi, à s'entourer d'esclaves contraints à le satisfaire ; or toutes les lois que

---

<sup>17</sup> *La Philosophie dans le boudoir*, p. 259. Dolmancé proclame : «Il n'est point d'homme qui ne veuille être despote quand il bande.» (*ibid.*)

<sup>18</sup> *Les 120 journées de Sodome*, p. 66.



vous ne donnerez pas à l'homme le moyen secret d'exhaler la dose de despotisme que la nature mit au fond de son coeur, il se rejettera pour l'exercer sur les objets qui l'entourent, il troublera le gouvernement.»<sup>19</sup>

Néanmoins, sur le plan social et politique, quel est le véritable objectif du marquis à l'égard du rapport des formes institutionnelles avec les grandes passions ? L'analyse éclairante de Philippe Mengue nous permet de répondre justement à cette question : «La question essentielle que pose Sade, et qu'il tente de résoudre, sur le plan social et politique, est celle de trouver des formes institutionnelles susceptibles de préserver et de déployer la souveraine puissance que les passions détiennent par nature.»<sup>20</sup> Donc, s'il est vrai que Sade cherche un régime politique qui ne s'oppose point à la souveraine puissance des passions, mais provoque l'explosion des pulsions, c'est donc dans l'institutionnalisation du despotisme passionnel qu'il réalisera son désir d'idéologiser la *pulsion sexuelle*. Comme l'explique Michel Delon, dans la mesure où Sade refuse le despotisme public en abandonnant le cynisme du puissant assuré que la loi le protège, il propose de laisser les pulsions individuelles trouver seules leur équilibre.<sup>21</sup> Il ne serait donc pas erroné de penser que le modèle du despotisme libertin est un autre moyen plus expédient de satisfaire aux mêmes pulsions.

Là encore, il semble bien qu'il y ait une *identité formelle* dans le parallélisme de la passion libertine et du système politique. S'il est avéré qu'«il n'y a de délicieux au monde que les jouissances despotiques»<sup>22</sup>, le despotisme privé du libertin deviendra naturellement la forme propre au gouvernement libertin et à la

---

<sup>19</sup> *La Philosophie dans le boudoir*, p. 218.

<sup>20</sup> Philippe Mengue, *op. cit.*, p. 255.

<sup>21</sup> voir Michel Delon, « Sade dans la Révolution », *Revue française d'études américaines*, n°40, 1989, p. 153.

<sup>22</sup> *La Nouvelle Justine*, p. 629.

république criminelle. Plus précisément, de la physiologie du plaisir doit logiquement se réduire le gouvernement despotique au libertinage féroce. C'est en ce sens que Saint-Fond, le ministre scélérat, assure à Juliette que «tous les hommes tendent au despotisme.»<sup>23</sup> Cette formule de Saint-Fond montre *a priori* la nature cruelle et tyrannique de l'être humain. Il précise davantage son observation sur l'être humain :

«Dès qu'il est démontré que c'est en raison de la violence de l'action commise que doit se mesurer la somme du bonheur de celui qui agit, et cela parce que plus cette dose est forte et plus elle ébranle le système nerveux, dès que [...] cela est démontré, la plus grande dose de bonheur possible consistera donc dans le plus grand effet du despotisme et de la tyrannie : d'où il résultera que l'homme le plus dur, le plus féroce, le plus traître et le plus méchant, sera nécessairement le plus heureux.»<sup>24</sup>

Il paraît que Sade tend à substituer au despotisme politique celui du libertin qui n'empêche point la pratique de la jouissance. Comme le despotisme privé s'achève dans chaque acte de coït, de torture et de perversion, il est probable que Sade envisage de démontrer la tendance de l'être humain vers un despotisme libertin, à travers toutes les scènes orgiaques les plus débauchées et dévergondées. L'orgie, en tant que moyen de procurer le plaisir, devient un symbole de pouvoir politique, c'est-à-dire que Sade installe la politique au cœur de l'orgie dans une époque inséparable du libertinage et de la transgression : naît ainsi l'enchevêtrement du sexuel et du politique. Lucienne Frappier-Mazur dénonce le rapport inextricable entre ces deux éléments. Elle note que «l'écriture permet à Sade de maîtriser cette double réalité, sociale et privée, dans l'imaginaire érotique,

---

<sup>23</sup> *Juliette*, t.VIII, p. 305.

<sup>24</sup> *ibid.*, t.VIII, p. 306.

par le rituel de la scène orgiaque.»<sup>25</sup> Il s'ensuit qu'à partir de la théorie des pulsions, Sade établit le symbolisme social et textuel du corps érotique.

Sade esquisse un despotisme sexuel qui lui permettrait de sortir de la crise politique de son temps en faveur de sa nouvelle conception personnelle du despotisme privé, car si tous les systèmes politiques achoppent contre la tendance au despotisme, ce doit être parce que cette tendance est non seulement innée, mais aussi inéluctable. L'analyse de Lester G. Crocker sur ce sujet nous paraît pertinente : «À ses yeux, le sexe est une politique, la politique sexuelle est le moyen utilisé par ses protagonistes pour sortir victorieux de leur situation existentielle.»<sup>26</sup> Lucienne Frappier-Mazur affirme pour sa part que «c'est l'exercice du despotisme sexuel dans l'orgie qui sert de révélateur au despotisme social.»<sup>27</sup> De là, Sade prétend déterminer le pouvoir de la luxure, dont la jouissance est impartageable. Il écrit :

«Toute puissance partagée s'affaiblit ; c'est une vérité reconnue. Essayez de faire jouir l'objet qui sert à vos plaisirs ; vous ne tardez pas à vous apercevoir que c'est à vos dépens : il n'y a point de passion plus égoïste que celle de la luxure.»<sup>28</sup>

On voit donc par tout ce qui précède que Sade exalte le despotisme des passions et ses pratiques et condamne le despotisme d'État et de son système judiciaire dont il fut victime. Dans *Juliette*, Chigi, le chef de la police intérieure de Rome, voit dans le despotisme des lois un obstacle à l'exercice du despotisme privé :

---

<sup>25</sup> Lucienne Frappier-Mazur, *Sade et l'écriture de l'orgie*, Nathan, 1991, p. 12.

<sup>26</sup> Lester G. Crocker, « Au cœur de la pensée de Sade », *Thèmes et figures au siècle des Lumières*, mélanges offerts à Roland Mortier, édités par Raymond Trousson, Genève, Droz, 1980, p. 67.

<sup>27</sup> *ibid.*, p. 81.

<sup>28</sup> *Juliette*, t. VIII, p. 257.

«J'aime mieux être opprimé par mon voisin, que je puis opprimer à mon tour, que de l'être par la loi, contre laquelle je n'ai nulle puissance. Les passions de mon voisin sont infiniment moins à craindre que l'injustice de la loi, car les passions de ce voisin sont contenues par les miennes, au lieu que rien n'arrête, rien ne contraint les injustices de la loi.»<sup>29</sup>

Par ces termes, il est incontestable que Sade s'oppose au despotisme de la loi, pour lui préférer celui de la passion. Il accorde à Chigi le pouvoir d'étendre le despotisme privé au-delà du cercle orgiaque et jusqu'au domaine public : la distinction entre ces deux modèles de despotisme n'est plus explicite.

Une autre originalité de la pensée politique de Sade réside dans le fait qu'il propose un système plus efficace permettant aux libertins ou à la classe dominante d'enchaîner la classe opprimée grâce aux jouissances passionnelles. C'est-à-dire que le marquis préconise un type de gouvernement fondé sur la corruption des citoyens grâce à la luxure. Telle est la révélation que Saint-Fond fait à Juliette :

« Apprends, Juliette, qu'il est de la politique de tous ceux qui mènent un gouvernement d'entretenir dans les citoyens le plus extrême degré de corruption. Tant que le sujet se gangrène et s'affaiblit dans les délices de la débauche, il ne sent pas le poids de ses fers, on peut l'en accabler sans qu'il s'en doute. La véritable politique d'un Etat est donc de centupler tous les moyens possibles de la corruption du sujet. »<sup>30</sup>

---

<sup>29</sup> *ibid.*, t.IX, p. 136.

<sup>30</sup> *ibid.*, t.VIII, pp. 308-9. Puis Saint-Fond propose des moyens concrets pour assouplir les hommes : «Beaucoup de spectacles, un grand luxe, une immensité de cabarets, des bordels, une amnistie générale pour tous les crimes de débauches : les voilà les moyens qui vous assoupliront les hommes.» (*ibid.*, p. 309.)

Cette formule étonnante de Saint-Fond - «la véritable politique d'un Etat est donc de centupler tous les moyens possibles de la corruption du sujet» montre bien que Sade voulait «établir des rapports sociaux de jouissance dissymétriques et unilatéraux tels qu'ils permettent, par un système de compensation passionnelle, de faire supporter les restrictions imposées par l'existence du pouvoir tyrannique.»<sup>31</sup> De ce point de vue, le despotisme politique se réduit ainsi à un système de «compensation passionnelle» qui se caractérise par la sexualisation de la politique. Si le despotisme public s'exerce sous forme d'une sexualisation de la politique, le despotisme privé se caractérisera alors par une politisation de la sexualité et de la luxure. Michel Delon discerne justement sur ce point la position du marquis : «Sade rêve d'une révolution permanente qui libérerait les désirs et empêcherait les institutions de secréter à nouveau un Etat réglementaire.»<sup>32</sup> De même, Albert Camus affirme que «la république de Sade n'a pas la liberté pour principe, mais le libertinage.»<sup>33</sup>

Si le romancier entend substituer un despotisme des passions du libertinage au despotisme d'Etat qui lui paraît absurde et cruel, l'anarchie sexuelle de Sade se distinguera par un essor passionnel, exigeant une liberté absolue pour exercer toute forme de luxure. Dans une vue rétrospective, la préconisation par le marquis du despotisme privé peut s'expliquer par sa cuisante expérience de la lettre de cachet, de la justice administrée par le Parlement d'Aix, par sa condamnation à mort et son exécution en effigie, enfin, par sa longue détention en prison. Tout cela lui donne

---

<sup>31</sup> Philippe Mengue, *op. cit.*, p. 265. note 13. Il précise qu'«on prévoit, pour mater toute velléité de rébellion de la part des plus opprimés, la violence la plus brutale accompagnée surtout de l'abrutissement, par l'ignorance, le plus complet.» (*ibid.*, p. 265.)

<sup>32</sup> Michel Delon, «Sade dans la Révolution». *op. cit.*, p. 154.

<sup>33</sup> Albert Camus, *op. cit.*, p. 60. Sade écrit : «La justice n'a aucune existence réelle, elle est la divinité de toutes les passions.»

l'envie d'établir un royaume du désir où tout est permis. A supposer que Sade établisse dans *Juliette* une forme despotique, il créerait dans *La Philosophie dans le boudoir* une autre forme anarchique et sexualisée. C'est pourquoi Lucienne Frappier-Mazur estime que Sade installe la politique au cœur de l'orgie, à la fois par «la politisation du sexuel et la sexualisation du politique»<sup>34</sup>, et que l'*Histoire de Juliette* nous sollicite par «les liens qu'elle tisse entre parodie, rapports de pouvoir et scène orgiaque.»<sup>35</sup> On en vient à conclure que l'éclosion du despotisme érotique se manifeste comme une révolution libidinale permanente dans une société institutionnelle et sexuelle, dont l'essor passionnel n'est plus le symbole de l'interdit, mais celui de l'énergie.

## 2. L'utopie à la dérive : la république criminelle

Tandis que le despotisme privé est un despotisme individuel propre au corps libertin, l'utopie du crime de Sade convient à tous les individus, surtout pendant la Révolution française. Selon Hinrich Hudde, «le siècle des Lumières est l'âge d'or de l'utopie au sens de la représentation littéraire de sociétés idéales fictives.»<sup>36</sup> On peut alors se demander en quoi consiste l'utopie sadienne. Peut-on dire que la république que le marquis proposait dans son fameux pamphlet est une utopie à la fois criminelle et sexuelle ? Quelle est la signification de ce pamphlet qui souhaite proposer une solution à la crise politique de son époque ? On abordera la république criminelle et sexuelle de Sade dans une double perspective : le meurtre comme moteur du mouvement perpétuel ; puis, les crimes moraux comme insurrection infinie.

---

<sup>34</sup> Lucienne Frappier-Mazur, *op. cit.*, p. 5.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>36</sup> Hinrich Hudde, «Utopie», in *Dictionnaire européen des Lumières*, sous la direction de Michel Delon, PUF, 1997, p. 1080.

## 2-1. Le meurtre : moteur du mouvement perpétuel

Examinant l'ensemble de l'œuvre de Sade, Pierre Klossowski conclut que « somme toute, la vision d'une société à l'état d'immoralité permanente se présente comme une *utopie du mal* ; cette utopie paradoxale répond à l'état virtuel de notre société moderne. »<sup>37</sup> Puis, il explique que « l'utopie du mal consiste à faire systématiquement abstraction, non pas des réalités du bien, mais de cet important facteur qu'est l'ennui. »<sup>38</sup> Il semble bien que le marquis cherche dans « une surenchère de nouveaux crimes *ad infinitum* un remède contre l'ennui ». Il est intéressant de chercher à savoir comment se constitue cette utopie du mal.

Sade est profondément convaincu que c'est le meurtre qui caractérise la méchanceté de cette utopie. Néanmoins, dans l'intention d'établir un modèle idéal de gouvernement, il semble que l'utopie sadienne prenne à ce titre le contre-pied de l'utopie des philosophes des Lumières qui préconisent le bien. Pourquoi Sade exalte-t-il le meurtre ? Quel est le rapport de celui-ci avec la politique et la morale ?

Tout d'abord, selon l'analyse de Jean Svagelski, Sade, en tant que « compensateur à l'envers, idéologue des compensations noires »,<sup>39</sup> ne considère jamais le meurtre comme un crime. Il est peut-être loin d'être une vertu, mais il ne s'exerce jamais comme un délit. Il ne constitue en rien une destruction en ce qui concerne la transmutation, il ne fait que modifier les formes des êtres. Loin de méconnaître la valeur du meurtre, Sade déclare que « si le meurtre est la base des lois régénératrices de la nature, bien certainement l'homme qui servira le mieux la

---

<sup>37</sup> Pierre Klossowski, *op. cit.*, p. 83.

<sup>38</sup> Pierre Klossowski, *op. cit.*, p. 83 et pour la citation suivante.

<sup>39</sup> Jean Svagelski, *L'idée de compensation en France : 1750-1850*, Lyon, Hermès, 1981, p. 296.

nature sera le meurtrier, et de ce moment, plus il multipliera ses meurtres, et mieux il accomplira les lois d'une nature dont les seuls besoins sont des meurtres.»<sup>40</sup> Le meurtre en devient la conséquence logique des lois régénératrices de la Nature. Il n'est plus négatif, il se situe plutôt au centre du mouvement de la Nature en tant que moteur du mouvement perpétuel : c'est le meurtre qui fait marcher perpétuellement la Nature.

D'autre part, en ce qui concerne son rapport avec la politique, Sade persiste à penser que le meurtre se manifeste comme «un des plus grands ressorts de la politique.»<sup>41</sup> D'après lui, c'est à force de meurtres que la ville de Rome est devenue la maîtresse du monde. C'est la même façon que la France peut devenir un pays libre. Le meurtre permet aux États de se transformer en États plus humains : aucun crime n'est contre la société. Sade croit déceler dans l'histoire que «les plus indépendants des hommes, les plus rapprochés de la nature, les sauvages se livrent avec impunité journallement au meurtre.»<sup>42</sup>

Quant au lien entre le meurtre et la jouissance, Sade est convaincu que celui-ci témoigne du dernier excès de la volupté. Il déclare par la bouche de Germande : «Le meurtre est la plus grande, la plus belle, la plus délicieuse de toutes les actions où l'homme puisse se livrer.»<sup>43</sup> Dans *Juliette*, il déclare de nouveau : «Le meurtre est la plus douce de mes voluptés.»<sup>44</sup> Delcour assure à Juliette que «le meurtre est donc bien réellement un des plus délicieux véhicule du libertinage.»<sup>45</sup> Sade observe que si l'homme puissant veut raffiner ses voluptés, il arrivera

---

<sup>40</sup> *Juliette*, t.VIII, p. 297.

<sup>41</sup> *La Philosophie dans le boudoir*, p. 241.

<sup>42</sup> *ibid.*, p. 243.

<sup>43</sup> *La Nouvelle Justine*, p. 936.

<sup>44</sup> *Juliette*, t.VIII, p. 223.

<sup>45</sup> *ibid.*, t.VIII, p. 298.



nécessairement au meurtre, car, comme le répète Olympe, «le meurtre est le dernier excès de la volupté.»<sup>46</sup> Le meurtre que le marquis reconnaît comme positif est une jouissance délicieuse et irremplaçable. Quoi qu'il en soit, il admet que le meurtre est un acte horrible, mais qu'il est souvent nécessaire, et jamais criminel : il est une horreur essentielle qu'il est nécessaire à tolérer dans un Etat républicain.<sup>47</sup>

Il faut encore remarquer le rapport du meurtre avec l'énergie. Dans *Juliette*, le pape Pie VI rappelle que «le meurtre est, en un mot, une passion, comme le jeu, le vin, les garçons et les femmes ; on ne s'en corrige jamais, dès que l'on s'y est une fois accoutumé. Aucune action n'irrite comme celle-là, aucune ne prépare autant de volupté ; il est impossible de s'en rassasier ; les obstacles en irritent le goût, et ce goût dans nos cœurs va jusqu'au fanatisme.»<sup>48</sup> Il explique à Juliette que le meurtre s'exerce comme source du bonheur et de la passion. Il dit : «Son empire agit à la fois sur le moral et sur le physique ; il enflamme tous les sens, il les enivre, il les étourdit. Sa commotion sur la masse des nerfs est d'une violence bien plus forte que celle de toute les autres voluptés ; on ne l'aime jamais qu'avec fureur, on ne s'y livre qu'avec transport.»<sup>49</sup> Selon Michel Delon, le meurtre se manifeste comme une passion de l'impossible. Il précise sa thèse : «L'idée sadienne de meurtre bafoue ses tranquilles certitudes sur l'utile et le dangereux, sur la publicité et la censure, la loi et l'interdit.»<sup>50</sup> Le meurtre sert donc d'énergie à renforcer la jouissance et le pouvoir des libertins.

Il importe finalement de discerner le rôle du meurtre dans la république de

---

<sup>46</sup> *ibid.*, t.IX, p. 343.

<sup>47</sup> Sur ce point, voir *La Philosophie dans le boudoir*, p. 249.

<sup>48</sup> *Juliette*, t.IX, p. 194.

<sup>49</sup> *ibid.*, p. 195.

<sup>50</sup> Michel Delon, «Sade ou la passion de l'impossible», *Magazine littéraire*, n°267-268, 1989, p. 26.

Sade. En fait, la forme par excellence du traitement politique chez Sade n'est autre que «l'exaspération critique du discours République.»<sup>51</sup> C'est l'une des clés de son fameux pamphlet. Pierre Klossowski a remarqué à cet égard que l'accent est mis sur le meurtre comme étant inhérent à la forme républicaine d'un gouvernement lui-même né du meurtre originel. «Un gouvernement qui est né du meurtre de Dieu, écrit Pierre Klossowski, qui ne subsiste que par le meurtre, ce gouvernement a perdu d'avance le droit d'infliger la peine capitale, et en conséquence ne saurait prononcer aucune sanction contre aucun autre délit.»<sup>52</sup> Si le meurtre est permis, il signifie que la revendication exaspérée d'une liberté sans loi et sans peur est explicitement approuvée. C'est dire que l'existence universelle du meurtre dans la république sadienne rappelle la mort de Dieu. A ce sujet, Michel Foucault constate que «s'il fallait donner, par opposition à la sexualité, un sens précis à l'érotisme, ce serait sans doute celui-là : une expérience de la sexualité qui lie pour elle-même le dépassement de la limite à la mort de Dieu.»<sup>53</sup> C'est pourquoi la république des révolutionnaires se fonde sur le meurtre du roi : avec lui, c'est Dieu que la République a guillotiné le 21 janvier 1793.<sup>54</sup> La république meurtrière de Sade s'inscrit donc dans le mouvement perpétuel de la nature. De là, le marquis achève

---

<sup>51</sup> Philippe Roger, « Sade et la Révolution », éd. cit., p. 146.

<sup>52</sup> Pierre Klossowski, *op. cit.*, pp. 79-80.

<sup>53</sup> Michel Foucault, « Préface à la transgression », *Critique*, n°195-196, 1963, p. 753.

<sup>54</sup> Ernst Kantorowicz constate que le Roi possède un corps *physique*, qui disparaît avec la mort de l'homme, et un corps *mystique*, permanent, manifestation de la volonté Divine et par là immortel. Il écrit : «La perpétuité de la tête du royaume et le concept d'un *rex qui nunquam moritur* (un roi qui ne meurt jamais), dépendaient principalement de l'interaction de trois facteurs : la perpétuité de la Dynastie, le caractère corporatif de la Couronne, et l'immortalité de la Dignité royale. Ces facteurs coïncidaient vaguement avec une succession ininterrompue de corps naturels royaux, la permanence du corps politique représentée par la tête et les membres, et l'immortalité de l'office, c'est-à-dire de la tête seule. » (*Les deux corps du Roi. Essai sur la théologie politique au moyen âge*, traduit de l'anglais par J.-P. Genet et N. Genet, Gallimard, 1989, p. 230.)

par le meurtre une suprême entreprise de la sexualité.

## 2-2. Les crimes moraux : l'insurrection perpétuelle

Du point de vue politique, Sade prône ce qu'il appelle l'insurrection, dans laquelle il voit une force positive. Dans « Français, encore un effort si vous voulez être républicains », il développe la notion de « crimes moraux », seuls garants selon lui de la morale républicaine.

Tout d'abord, pour que la république puisse se maintenir, il faut qu'elle soit immorale. Sade réhabilite les délits considérés comme immoraux, tels que la prostitution, l'adultère, l'inceste, le viol et la sodomie, jusqu'à les appeler *crimes moraux*. Simone de Beauvoir souligne que l'œuvre du marquis est une « entreprise ambiguë pour aller jusqu'au bout du crime tout en abolissant sa culpabilité. »<sup>55</sup> Sade prétend faire de ces crimes moraux des actes qui ne soient pas « indifférents dans un gouvernement dont le seul devoir consiste à conserver, par tel moyen que ce puisse être, la forme essentielle à son maintien. »<sup>56</sup> Lorsque ces crimes acquièrent valeur et crédit dans un pays républicain et révolutionnaire, ils ne sont plus négatifs et destructeurs ; au contraire, ils deviennent constructifs en respectant le mouvement de la Nature.

En ce qui concerne le rapport de l'insurrection avec les crimes moraux, Sade pense que « l'insurrection n'est point un état moral », et qu'« elle doit être pourtant l'état permanent d'une république. »<sup>57</sup> Il est convaincu que ceux qui maintiennent le « perpétuel ébranlement *immoral* de la machine » ne sont pas des êtres moraux, parce qu'« à l'état *moral* d'un homme qui est un état de paix et de tranquillité.

---

<sup>55</sup> Simone de Beauvoir, *op. cit.*, pp. 48-49.

<sup>56</sup> *La Philosophie dans le boudoir*, p. 215.

<sup>57</sup> *ibid.*, p. 216.

s'oppose l'état *immoral* qui est «un état de mouvement perpétuel qui le rapproche de l'insurrection nécessaire.»<sup>58</sup> Il en résulte que, pour que l'Etat se conserve, il faut *a priori* qu'il soit immoral. De ce fait, il est clair que Sade prêche une société sans loi, maintenue par les institutions en état d'immoralité constante et animée par le mouvement perpétuel que les passions leur insufflent. Dans la mesure où les lois limitent et contraignent les actions, et que les institutions offrent des modèles d'action libre, Gilles Deleuze n'hésite pas à souligner la parenté de l'institution criminelle de Sade avec celle des *Institutions Républicaines* de Saint-Just.<sup>59</sup>

En fin de compte, la société institutionnelle que Sade préconise est une société s'appuyant sur des pures institutions sans lois qui sont par nature des modèles d'actions libres, anarchiques, en mouvement perpétuel, en révolution permanente et en état d'immoralité constante. L'évocation de l'Etat républicain répond dans le fameux pamphlet à l'analyse matérialiste d'une substance en mouvement incessant.<sup>60</sup> Néanmoins, l'originalité de la société sadienne se caractérise par le fait que celle-ci se veut à la fois sexuelle et criminelle. Simone de Beauvoir soutient la même thèse en disant que «l'intention suprême qui anime toute activité sexuelle, c'est qu'elle se veut criminelle : cruauté ou souillure, il s'agit de réaliser le mal.»<sup>61</sup> Il ne serait pas étonnant de relever que l'utopie sadienne est une utopie du mal et

---

<sup>58</sup> *ibid.*, p. 216.

<sup>59</sup> «Ainsi Saint-Just réclame beaucoup d'institutions et très peu de lois, et proclame que rien n'est encore fait dans la république tant que les lois l'emportent sur les institutions.» (Gilles Deleuze, *op. cit.*, p. 68.)

<sup>60</sup> Sur l'analyse matérialiste d'une matière en mouvement incessant, voir *La Philosophie dans le boudoir*, p. 239 : «Il n'y aura plus d'anéantissement constaté ; ce que nous appelons la fin de l'animal qui a vie ne sera plus une fin réelle, mais une simple transmutation, dont est la base le mouvement perpétuel, véritable essence de la matière et que tous les philosophes modernes admettent comme une des premières lois.»

<sup>61</sup> Simone de Beauvoir, *op. cit.*, p. 40.

que le propre de la démarche de Sade consiste précisément à suivre la méchanceté naturelle de l'homme.

Si crise politique il y a chez Sade, c'est qu'il envisage en même temps de sexualiser et de criminaliser la société institutionnelle où les impulsions seraient complètement défoulées. L'argumentation politico-morale de Sade ne s'exprime implicitement que par une «assimilation, longuement analysée, du gouvernement Républicain au libertin lui-même.»<sup>62</sup> Cela signifie que c'est le crime qui caractérise aussi bien le libertin que la république et qu'il est au centre de ces deux polarités. Albert Camus affirme à ce sujet qu'à l'inverse de ses contemporains attachés à la bonté naturelle de l'être humain, Sade construit son œuvre sur la méchanceté fondamentale de l'homme.<sup>63</sup> En d'autres termes, il combine l'élitisme du libertin et celui d'un aristocrate maudit, pourtant jugé contre-révolutionnaire.<sup>64</sup>

## Conclusion

Sur le plan politique, Sade exalte non seulement l'*élitisme* de la perversion, mais aussi le « cynisme » comme le remarque Albert Camus.<sup>65</sup> D'après lui, la république universelle pourrait être un «rêve» pour Sade, jamais une «tentation». En faisant le bilan de l'Europe d'Ancien Régime, Michel Delon signale que «l'instabilité de l'équilibre politique durant les dernières années du siècle permet à

---

<sup>62</sup> Jacques Roger, «Le marquis de Sade et l'esprit républicain», *op. cit.*, p. 198.

<sup>63</sup> Albert Camus, *op. cit.*, p. 65.

<sup>64</sup> Selon Michel Delon, « Sade tente d'exprimer les plus vieux privilèges dans le vocabulaire des droits de l'homme, de dire le particularisme en termes d'universalité. Son effort superpose l'élitisme du libertin et celui du poète maudit, comme si pouvaient coïncider la réaction féodale et le sacre de l'écrivain. » («Sade Thermidorien», éd. cit., p. 115.)

<sup>65</sup> Albert Camus, *op. cit.*, p. 63.

Sade de dire un tel *cynisme* qui, à partir de Brumaire, devient indicible.»<sup>66</sup>

Dans la mesure où la vie sexuelle constitue vraisemblablement le modèle permettant de penser à la fois à l'activité individuelle et à l'activité politique, la république sadienne, symbole de la crise politique, est un état d'insurrection permanente, dont l'énergie serait une agitation brouillonne et la nature une création ininterrompue. En liant l'état républicain à un état guerrier, le républicain se confond dès lors avec le libertin scélérat. C'est dire qu'en sexualisant l'institution anarchique, Sade montre en profondeur la composante érotique de la volonté de puissance - le lien du pulsionnel au politique et au social et les rapports de pouvoir sur lesquels se fonde l'érotisme.

Force est de constater que la théorie politique du marquis consiste à légitimer tous les crimes liés à la sexualité. Le sexe est pour lui une politique efficace. Elle est le seul moyen utilisé par ses protagonistes pour sortir victorieux de leur angoisse existentielle. L'assouvissement du plaisir sexuel est le seul chemin qui mène à la réalisation intégrale du moi et au maintien d'un ordre social perpétuel. Pouvoir et Plaisir sont complémentaires et nécessaires l'un à l'autre. C'est ainsi que pour Michel Foucault, «plaisir et pouvoir ne s'annulent pas ; ils ne se retournent pas l'un contre l'autre ; ils se poursuivent, se chevauchent et se relancent. Ils s'enchaînent selon des mécanismes complexes et positifs d'excitation et d'incitations.»<sup>67</sup> Pour Sade, la politique devient une métaphore de l'érotisme. Sa volonté d'établir une politique du corps et une philosophie du désir aboutirait à assimiler la politique au *sadisme*, au sens moderne du terme.<sup>68</sup>

---

<sup>66</sup> Michel Delon, « Sade thermidorien », éd. cit., p. 114.

<sup>67</sup> Michel Foucault, *Histoire de la sexualité, I : la volonté de savoir*, Gallimard, 1976, p. 67.

<sup>68</sup> La crise politique est désormais intimement entraînée par la *sexualité*. Giorgio Agamben écrit : « Le pamphlet *Français encore un effort si vous voulez être républicains* que Sade fait

## Bibliographie

### I. L'œuvre de Sade

Sade (Donatien Alphonse François, marquis de), *Œuvres*, Gallimard, coll. «Bibl. de la Pléiade»,  
éd. établie par Michel Delon, 3 vol :

....., t.I, 1990 : *Dialogue entre un prêtre et un moribond ; Les cent vingt journées de Sodome ;  
Aline et Valcour*;

\_\_\_\_, t.II, 1995 : *Les Infortunes de la vertu ; Justine ou les malheurs de la vertu ; La nouvelle  
Justine ou les malheurs de la vertu*.

....., t.III, 1998 : *La Philosophie dans le boudoir ; L'Histoire de Juliette*.

....., *L'Histoire de Juliette, sa sœur ou les prospérités du vice, Œuvres complètes du marquis de  
Sade*, t.VIII et t.IX, éd. de Gilbert Lely, Paris, Tête de Feuilles, 1973.

....., *Les Crimes de l'amour*, textes établis et présentés par Michel Delon, Gallimard. «folio»,  
1987.

\_\_\_\_, *La Philosophie dans le boudoir*, éd. d'Yvon Belaval, Gallimard. «Folio», 1976. (dont  
« Français, encore un effort si vous voulez être républicains »)

### II. Les ouvrages consultés

Agamben (Giorgio), *Homo Sacer*, traduit par Marilène Raiola, Paris, Seuil, 1997.

Barthes (Roland), *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Seuil, 1971.

Bataille (Georges), *L'Érotisme*, Paris, éd. de Minuit, 1957.

Beauvoir (Simone de), *Faut-il brûler Sade ?* Paris, Gallimard, coll. «Idées», 1955.

---

lire au libertin Dolmancé dans *La Philosophie dans le boudoir*, est le premier manifeste  
biopolitique de la modernité, et sans doute le plus radical », *Homo Sacer*, traduit par  
Marilène Raiola, Seuil, 1997, p. 146.

- Biou (Jean), «Le Saint-Roi et le Divin Marquis», *Raison présente*, n°22, 1972, pp. 57-72.
- Blanchot (Maurice), *Sade et Restif de La Bretonne*, Bruxelles, Complexe, 1986.
- Camus (Albert), «La négation absolue : un homme de lettres», *L'Homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, pp. 54-67.
- Crocker (Lester G.), «Au cœur de la pensée de Sade», *Thèmes et figures du siècle des Lumières*, mélanges offerts à Roland Mortier, Genève, Droz, 1980, pp. 59-71.
- Cusset (Catherine), «Sade, Machiavel et Néron. De la théorie politique à l'imaginaire libertin», *Dix-Huitième Siècle*, n°22, 1990, pp. 401-411.
- Deleuze (Gilles), *Présentation de Sacher-Masoch*, Paris, éd. de Minuit, 1967.
- Delon (Michel), «Sade Thermidorien», *Sade. Écrire la crise*, Colloque de Cerisy, Paris, Belfond, 1983, pp. 99-117.
- ....., *L'idée d'énergie au tournant des lumières*, Paris, PUF, 1988.
- ....., «Sade dans la Révolution», *Revue française d'études américaines*, XIV, 1989, pp. 24-26.
- Deprun (Jean), «Sade et le rationalisme des Lumières», *Raison présente*, n°3, 1967, pp. 75-90.
- Didier (Béatrice), *Sade : une écriture du désir*, Paris, Denoël-Gonthier, 1976.
- Europe*, numéro spécial sur Sade. (textes présentés par J.-C. Montel, M. Delon, B. Didier), n° 522. oct. 1972.
- Favre (Pierre), *Sade utopiste. Sexualité, pouvoir et état dans le roman Aline et Valcour*, Paris, P.U.F., 1967.
- Foucault (Michel), *Les mots et les choses*, Gallimard, coll. «Nrf», 1966.
- ....., *Histoire de la sexualité : 1. La volonté de savoir*, Gallimard, coll. «tel», 1976.
- Frappier-Mazur (Lucienne), *Sade et l'écriture de l'orgie*, Paris, Nathan, 1991.
- Goulemot (J.-Marie), *Ces livres qu'on ne lit que d'une main : lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Minerve, 1994.
- Habert (Gabriel), «Le Marquis de Sade, auteur politique», *Revue internationale d'histoire*



*politique et constitutionnelle*, n° 25-26, 1957, pp. 147-213.

Hartmann (Pierre), *Le contrat et la séduction*, Paris, Honoré Champion, 1998.

Hénaff (Marcel), *Sade. L'invention du corps libertin*, Paris, PUF, 1978.

Klossowski (Pierre), *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, 1967.

Macherey (Pierre), *A quoi pense la littérature ?* Paris, PUF, 1990.

*Marquis de Sade (L.e)*, Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, A. Colin, 1968.

Mengue (Philippe), *L'ordre sadien. Loi et narration dans la philosophie de Sade*, Paris, Kimé, 1996.

Roger (Jacques), «Le marquis de Sade et l'esprit républicain», *L'Esprit républicain*, Paris, Klincksieck, 1972, pp. 189-199.

Roger (Philippe), *Sade : la philosophie dans le pressoir*, Paris, Grasset, 1976.

....., «Sade et la Révolution», *L'écrivain devant la Révolution. 1789-1820*, présenté par J. Sgard, Presses de l'Université de Grenoble, 1990, pp. 139-154.

Svagolski (Jean), *L'idée de compensation en France : 1750-1850*, Lyon, Hermès, 1981

## 《薩德，閨房中的政治哲學：從政治的 「性化」到性的「政治化」》

賴 軍 維\*

### 摘 要

本文主旨在於探討薩德侯爵的政治哲學中政治與性之間的關係。薩德侯爵嘗試以諷刺戲謔的方式將繁複無比的政治問題化約成純粹是性的關係。他不像盧梭或孟德斯鳩曾寫出嚴謹的政治哲學的著作，他對政治的論述卻是散見於他的文學作品中。其中最有名的為「閨房中的哲學」(*La philosophie dans le boudoir*)一書。對薩德侯爵而言，「性」是某種形式的政治。以「性」的解放為出發點，「無政府主義」和「專制主義」是他不斷歌頌的政治體制。他的政治觀的特點首先在於承認「性」的正當性的前提下，去承認所有「罪行」的合法性。即便是十惡不赦的「謀殺罪」也是符合大自然的法則，因為薩德的自然觀是破壞性的，否定性的。承認所有「罪行」的合法性及必要性後，世界上將不再有任何的「罪行」。其次，其作品有一種「類比」的傾向，即把縱淫者(libertin)比喻為政治上的獨裁者。兩者的共同點都是將人「物化」成淫樂的對象，然後加以奴

---

\*法國巴黎第四大學法國現代文學博士，現為國立中央大學法文系專任研究員

役支配。性的關係就如可政治一般，都是屬於支配者/被支配者的性質。因此對薩德侯爵而言，專制主義有兩種：政治上的專制主義（despotisme public）和個人的專制主義（despotisme privé）。後者可視為某種形式的「施虐快感」（sadisme）。本文將從「性化」的無政府主義和「脫軌」的烏托邦，這兩個角度去分析薩德侯爵以「性」為基礎的政治哲學。

**關鍵詞：**性化、政治化、慾望、罪行、施虐快感、無政府主義、  
專制主義、情慾主義